



LORRAINE

Rapport d'activités 2016

Sommaire

Edito	p. 5
Notre cœur de mission : accompagner les exploitant/e/s en difficulté	p. 7
Notre équipe : des accompagnateurs formés et qui se renouvellent	p. 11
Notre action 2016 en Meuse : démarrage d'un groupe de bénévoles	p. 13
Notre action 2016 dans le Grand Est : accompagner des groupes SOLIDARITE PAYSANS en formation	p. 14
Notre action 2016 avec la Cellule Réagir des Vosges : participer sans se renier	p. 15
Notre action 2016 sur la recherche de financements : une commission en marche	p. 16
Notre action 2016 sur la communication	p. 17
Nos perspectives 2017	p. 18

Edito

L'année 2016 n'aura rien épargné aux exploitant/e/s agricoles : conjoncture économique morose, aléas climatiques très impactants, et tracasseries administratives déroutantes ont largement assombri l'horizon des acteurs agricoles. Et nous savons, à SOLIDARITE PAYSANS, combien ces incidences extérieures peuvent accroître les difficultés propres des personnes que nous accompagnons, en compliquant davantage leur identification et leur résolution.

Avec un volume d'accompagnements sensiblement équivalent à celui de 2015, nous pouvons témoigner qu'en 2016 beaucoup d'exploitant/e/s se sont débattus avec des difficultés.

Les situations que nous rencontrons dans notre travail de bénévoles ne sont pas sans ébranler nos propres certitudes. C'est pourquoi nous avons pris soin au cours de l'année 2016 de renforcer nos temps d'écoute entre accompagnateurs bénévoles : échanger nos doutes, nos craintes, nos espoirs au sujet des accompagnements, entre nous et en toute confidentialité.

C'est pourquoi aussi, en consacrant une partie de notre Assemblée Générale au thème du bénévolat, nous souhaitons réaffirmer nos

motivations, repenser nos compétences et échanger sur nos attentes.

Travailler bénévolement au sein d'une association, c'est croire qu'une action citoyenne est capable de proposer une alternative au monde tel qu'il existe sans elle. C'est le changer, à la mesure de nos moyens, avec exigence et humilité, avec professionnalisme et bienveillance.

Vous verrez en lisant ce rapport d'activités 2016 que nous avons travaillé à relever les défis que nous nous étions fixés l'année passée. Si tout n'est pas encore résolu, nous sommes plutôt satisfaits par exemple de nos actions en faveur de la mise en place de groupes SOLIDARITE PAYSANS en Ardennes-Marne et en Alsace, ainsi que du recrutement de nouveaux bénévoles en Lorraine, notamment en Meuse. Autre avancée positive de 2016 : notre nouvelle commission « finances » s'est montrée très dynamique et ses résultats sont plutôt encourageants. Nous sommes sur le bon chemin.

Je vous souhaite une bonne lecture et de bons échanges avec nous.

Monique DEVOILLE
*Présidente de Solidarité
Paysans Lorraine*



Notre cœur de mission : accompagner les exploitant/e/s en difficulté

**73 exploitations,
113 personnes
accompagnées**

Après une forte augmentation en 2015 (80 exploitations), le nombre d'accompagnements s'est stabilisé en 2016.

Il s'agit de nouveaux accompagnements pour 25 des 73 exploitations accompagnées.

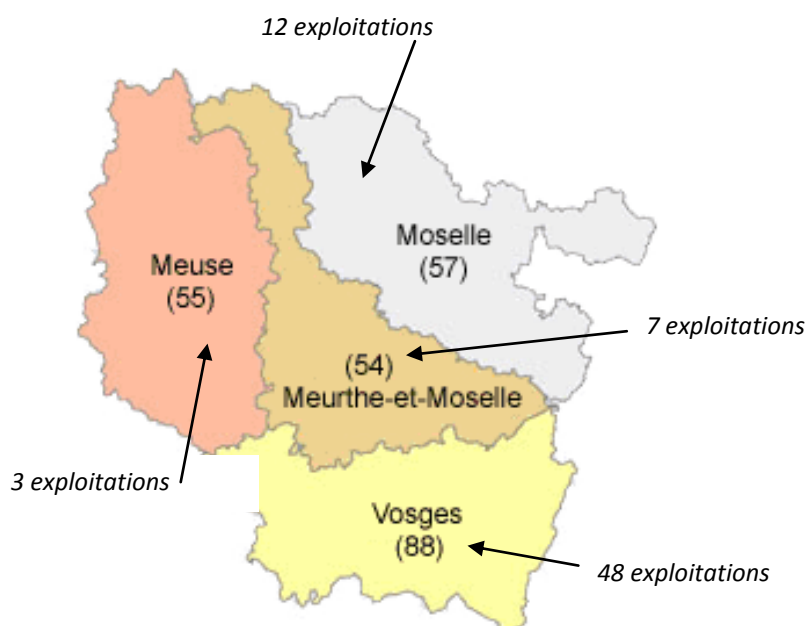
La part des exploitations vosgiennes est toujours majoritaire (48 sur 73) ; 12 mosellanes, 7 meurthe-et-mosellanes et 3 meusiennes. 3 accompagnements hors région Lorraine.

Des difficultés d'origine complexe

Il est encore moins aisé que les années précédentes de définir l'origine des difficultés des exploitants accompagnés. Les causes des difficultés semblent s'alimenter les unes les autres : un problème familial venant par exemple amplifier un ennui au niveau de la production agricole. Dans tous les cas, les mauvaises récoltes en fourrages et en céréales de 2016 sont venues compliquer des situations de trésorerie déjà tendues par une conjoncture défavorable.

Une morosité contagieuse

Au-delà de la réalité des difficultés rencontrées, il nous est apparu que nombre de personnes accompagnées étaient gagnées par un phénomène de dépression collective, dont il serait bien imprudent de nier les conséquences sur leur capacité à mettre en place des voies d'amélioration.



Localisation des exploitations accompagnées

En quoi a consisté notre accompagnement ?

Les accompagnements individuels sont réalisés par un binôme d'accompagnateurs (2 bénévoles ou 1 bénévole + notre salarié). Les accompagnateurs se rendent chez la personne qui a appelé pour une première visite. Cette première visite est surtout consacrée à de **l'écoute bienveillante, neutre et confidentielle**. Cela permet tout à la fois d'établir la confiance, de rétablir les personnes dans leur projet individuel (et non pas seulement de les aborder par le prisme des difficultés économiques) et de définir leurs priorités.

Etablir un diagnostic partagé

Au fur et à mesure de l'échange, les accompagnateurs établissent avec la personne accompagnée un diagnostic partagé et global de sa situation. Travail, situation familiale, santé, relation dans la société (GAEC, EARL), résultats économiques : autant de sujets abordés qui permettront de définir les voies possibles de sortie de difficulté. Ces voies sont réfléchies avec les personnes accompagnées ; elles ne sont ni conseillées ni imposées.

Médiation entre associés

En 2016, dans 13 cas, les accompagnateurs ont été amenés à travailler sur l'amélioration des relations entre associés, ou entre membres d'une même famille. Ce type d'action implique des compétences nouvelles. Mais il permet d'aller au fond des problèmes, ce qu'une approche techniciste ne parviendrait pas à faire.

Traitement de la dette

Pour 21 situations accompagnées, des médiations avec des créanciers ont été mises en place.

Informé sur les droits

Une information sur les droits sociaux est apportée aux personnes accompagnées. A noter que parmi elles, une trentaine sont bénéficiaires du RSA.



Accompagner dans le cadre de procédures collectives

En plus des Règlement Amiables Judiciaires, pour lesquels l'association est reconnue comme conciliateur expert auprès de plusieurs tribunaux, nous avons accompagné 13 exploitations en procédures judiciaires : Redressement ou Liquidation. Nous considérons le recours au Redressement Judiciaire comme l'ultime moyen permettant aux exploitant/e/s de poursuivre leur activité, quand c'est leur choix, et quand toutes les démarches avec les créanciers ont été épuisées. A noter que 2 accompagnateurs ont suivi une formation spécifique de 3 jours sur les procédures collectives auprès de l'association Solidarité Paysans Provence-Alpes.

Des évolutions contrastées

Plusieurs accompagnements ont connu au cours de l'année 2016 une **évolution nettement positive**, qui s'est matérialisée par exemple par la signature d'un échéancier avec un créancier, par une amélioration des résultats techniques, ou encore par une reprise en main de l'exploitation par les exploitants eux-mêmes.

Dans d'autres cas, l'**évolution**, toujours **positive**, est plus **discrète** : c'est le cas où les accompagnements aboutissent par exemple au rétablissement de contacts avec le comptable ou le banquier ; ou simplement à l'acceptation, par les personnes concernées, de leur propre situation.

Facturation des accompagnements

Nouveauté 2016 : nous avons demandé une participation financière aux personnes accompagnées. Limitée à 50€ par an, cette participation contribue à donner de la valeur à notre action : à la fois vis-à-vis des personnes accompagnées et vis-à-vis des bénévoles. Pour les situations économiquement très tendues, nous n'avons bien sûr pas appliqué cette règle de financement.



L'accompagnement, en version collective

Pour la deuxième année consécutive, SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE a organisé des rencontres collectives de personnes accompagnées. Réparties sur les départements des Vosges, de la Moselle et de Meurthe-et-Moselle, 8 rencontres ont ainsi réuni une quarantaine de personnes.

Par rapport à 2015, nous avons souhaité varier l'offre de rencontres. Nous avons bien sûr proposé quelques « cafés-paroles » classiques, au cours desquels les participants ont échangé librement, avec le soutien bienveillant d'un animateur. Nous tenons d'ailleurs à remercier Mesdames Cathy CRIGNY (association GACI) Catherine BIAUDET pour leur concours efficace lors de ces rencontres.

Nous avons également proposé trois rencontres plus techniques, destinées à répondre à des interrogations exprimées par des personnes accompagnées. Nous avons pour cela fait appel à des sympathisants de l'association qui ont généreusement accepté de consacrer une demi-journée à des échanges avec des personnes accompagnées.

Enfin, nous avons organisé un échange sur la place des femmes en agriculture avec la participation d'une troupe de théâtre amateur des Vosges.

L'absence de formalisme de ces rencontres va de pair avec l'accent donné à la **convivialité**. Des contacts ont pu se nouer entre personnes accompagnées ; plusieurs se sont échangées leurs coordonnées téléphoniques.

Ce qu'expriment les personnes accompagnées lors de ces rencontres collectives est parfois bien différent de ce qu'elles disent lors des accompagnements individuels. C'est d'ailleurs tout l'intérêt de ces rencontres.

A signaler, pour 2016, que cette action a été soutenue financièrement par la Région Grand Est.



Notre équipe : des accompagnateurs formés et qui se renouvellent

Des formations orientées vers la pratique

En 2016, le Conseil d'Administration a fait le choix de centrer les thèmes de formation sur les situations concrètes d'accompagnement.

Ainsi, une journée a été consacrée à des saynètes mettant en jeu des accompagnateurs et des personnes accompagnées. Ce fut l'occasion de passer en revue les étapes d'un entretien, depuis la prise de rendez-vous par téléphone jusqu'à la conclusion d'une visite, en passant par l'écoute active ou la présentation du contrat d'accompagnement (intervenant : Frédéric ZIMMER).

Nous avons également demandé à notre juriste Léonie LOMBARDO (employée par le groupement d'employeurs auquel adhère SP Lorraine) de venir animer une journée de formation dédiée à l'étude de cas pratiques en lien avec des procédures collectives. A partir des situations rencontrées par les accompagnateurs, nous avons échangé sur des sujets tels que les extensions de procédure, la protection des habitations ou encore le lien entre sociétés et redressement judiciaire.



Relecture de pratiques

En complément des moments spécifiquement dédiés à la formation, trois journées ont été consacrées à la relecture de situations d'accompagnement. Animées (avec talent !) par un accompagnateur bénévole, ces temps d'échange entre accompagnateurs sont l'occasion pour chaque bénévole de décrire une situation de son choix, de faire part de son questionnement éventuel, et de recueillir l'écoute et les apports des autres bénévoles.

L'objectif de ces journées d'échanges est multiple : offrir aux accompagnateurs un espace d'écoute (certaines situations peuvent être lourdes pour les bénévoles), s'assurer de la conformité de la démarche des accompagnateurs avec l'éthique de Solidarité Paysans, et faire en sorte que les accompagnements soient portés non par des individus mais bien par un collectif associatif.

Elles sont également l'occasion de trouver des conseils ou de dissiper des doutes, en faisant appel aux expériences des autres ou au contenu de formations précédentes.

Qu'il s'agisse des temps de formation ou des journées de relecture des accompagnements, les moments d'échanges entre accompagnateurs sont autant d'occasion de renforcer notre cohésion et de nourrir nos motivations individuelles.

Un recrutement toujours actif

Après une phase de recrutement important en 2015, nous avons encore accueilli **2 nouveaux bénévoles vosgiens**, qui viennent compenser en partie les départs de bénévoles pour raisons professionnelles.



Notre action 2016 en Meuse : démarrage d'un groupe de bénévoles

Depuis longtemps en projet, le démarrage d'un groupe de bénévoles en Meuse est en train de devenir une réalité. Solidarité Paysans Lorraine avait jusqu'alors une action et une notoriété limitées dans ce département : quelques accompagnements, peu de visibilité et peu de relations avec les acteurs du monde agricole.

Profitant de la disponibilité d'un agriculteur meusien, sympathisant de longue date et récemment en retraite, nous avons pu **identifier et rencontrer une dizaine de bénévoles** potentiels. Une nouvelle rencontre en avril 2017 permettra à ces nouveaux bénévoles de connaître plus en détail notre éthique et notre fonctionnement.

En parallèle, des démarches de présentation de l'association sont prévues auprès des organismes agricoles de la Meuse, ainsi que des actions de communication.

Grâce à ces bénévoles et à ces démarches de communication, nous pourrons répondre aux appels des exploitant/e/s de ce département, en complémentarité des organismes déjà en place.



Notre action 2016 dans le Grand Est : accompagner des groupes **SOLIDARITE PAYSANS** en formation

Essaimage

En 2016, des groupes de bénévoles intéressés par l'action de SOLIDARITE PAYSANS se sont réunis à la fois en Marne-Ardennes et en Alsace. Pour nous, la mise en place de ces groupes constitue une preuve de la pertinence de notre action. Dans la mesure de nos moyens, et en synergie avec le réseau national, notre association a soutenu les démarches de nos voisins, en participant aux rencontres de bénévoles, en présentant les principes d'action de l'association, et en assurant des formations de base aux bénévoles.

C'est ainsi qu'en Marne-Ardennes l'association SP 51-08 est née le 23 novembre dernier. Elle est forte d'une quinzaine de bénévoles et a commencé à se faire connaître localement.

En Alsace, une douzaine de bénévoles ont clairement exprimé leur souhait de se constituer également en association et d'apporter un soutien aux exploitant/e/s d'Alsace qui en feront la demande.

Vers une structure SP Grand Est ?

A l'avenir, se posera sûrement la question de la création d'une structure associative coordonnant les 3 associations locales. Toutefois, nous ne perdons pas de vue que notre action doit rester locale et qu'elle doit s'adapter aux contextes départementaux. Il ne s'agit pas non plus de s'épuiser dans des déplacements très importants.

C'est pourquoi, si une association régionale devait voir le jour, elle serait obligatoirement légère et limitée à des actions pertinentes à ce niveau. Notamment, elle pourrait nous aider à gérer les relations avec le Conseil Régional (qui nous a soutenus dans notre action d'essaimage), à échanger des informations, et pourquoi pas à organiser quelques formations communes par exemple. A suivre !



Notre action 2016 avec la Cellule Réagir des Vosges : participer sans se renier

La profession agricole, par le biais des Chambres et des syndicats, a souhaité répondre aux difficultés conjoncturelles des exploitants en mettant en place des cellules Réagir. Ces cellules regroupent les partenaires agricoles habituels (banques, bureaux comptables, MSA, Chambre, syndicats) et proposent un diagnostic et un accompagnement aux exploitations qui en font la demande.

Notre association a été invitée par le Président de la Chambre d'Agriculture des Vosges à participer aux travaux de la Cellule Réagir des Vosges. Plusieurs rencontres ont été nécessaires tout au long de l'année 2016 pour parvenir à une compréhension mutuelle et respectueuse des spécificités des deux démarches, celle de Réagir et celle de Solidarité Paysans.

En effet, SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE a tenu à souligner que les accompagnements qu'elle réalise sont centrés sur les personnes et non sur la résolution de leurs problèmes. Ça n'est pas qu'une question de sémantique. Derrière le vocabulaire qu'on emploie, se construit un rapport à l'autre qui change toute la démarche.

Finalement, nous sommes parvenus à un accord avec les membres de la Cellule Réagir nous permettant d'être acteur de cette cellule tout en conservant notre éthique de fonctionnement.



Notre action 2016 sur la recherche de financements : une commission en marche !

Une nécessité

Le financement de nos activités constituait depuis quelques années un point de fragilité pour l'association. C'est pourquoi des démarches avaient été entreprises dès 2015 pour réfléchir à ce sujet : mise en place d'un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) consacré à la recherche de financement, création d'une plaquette de communication et rencontre de quelques financeurs potentiels, publics ou privés.

Des résultats encourageants

En 2016, le Conseil d'Administration a décidé de créer une commission interne « finances », uniquement dédiée à la recherche de financement. Son travail consiste à identifier des financeurs, à leur proposer des rendez-vous, à leur présenter l'association, et à assurer le suivi de ces rencontres. Avec humilité et persévérance, notre commission « finances » a largement contribué au redressement des comptes de SOLIDARITE PAYSANS LORRAINE en 2016.

Rien n'est jamais acquis cependant : la commission aura pour mission d'entretenir les relations avec ces financeurs, tout en poursuivant sa recherche de nouveaux bailleurs.

Aujourd'hui, notre action trouve des soutiens financiers auprès de partenaires aussi variés que les collectivités locales (Conseils Départementaux, Conseil Régional, communes rurales), des organismes para agricoles, mais aussi des entreprises ou des particuliers sensibles au maintien de la vie en milieu rural.



Notre action 2016 sur la communication

Auprès du grand public

En dehors de quelques articles (l'Echo des Vosges, le Paysan Vosgien), l'action phare de communication de Solidarité Paysans Lorraine en 2016 restera le **passage sur France 3 Lorraine** de notre Présidente, en décembre, dans une émission du matin appelée « Coups de cœur ». L'interview fut l'occasion de présenter la démarche de l'association au grand public.

Quelques semaines auparavant, Solidarité Paysans Lorraine a été invitée par l'association les Petits Débrouillards à participer à un **débat citoyen** organisé dans le cadre du **Festival International de Géographie** de Saint-Dié-des-Vosges, sur le thème : « Quelle agriculture pour nous et pour planète ? ».

Auprès des responsables agricoles et politiques locaux

Dans sa recherche de financement, l'association a multiplié les rencontres auprès de responsables d'organismes et d'administrations agricoles de la région : présidents de Conseils Départementaux, responsable de l'agriculture au Conseil Régional, directeurs et présidents d'organismes (CER, MSA, ...). Autant d'occasion d'exposer nos valeurs et notre complémentarité avec les structures existantes.

Plus récemment, une réunion publique a été organisée à Xertigny par une élue de la MSA afin de présenter l'association aux acteurs locaux (maires, élus MSA des 3 collèges).

Nous avons également diffusé auprès de la MSA et de l'Agence Régionale de Santé la plaquette réalisée par le réseau national sur la souffrance au travail des exploitant/e/s agricoles. Nous regrettons le faible écho qui a suivi cette diffusion.

Auprès des futurs installés

Auprès d'élèves et d'étudiants du Centre de formation Rurale de Gugnécourt, l'association a pu, à deux reprises, présenter l'association et échanger avec des jeunes sur le thème des difficultés en agriculture.



Nos perspectives 2017

En 2017, nous aurons à cœur de consolider les avancées significatives réalisées en 2016. A commencer par **l'intégration des nouveaux bénévoles** meusiens et vosgiens. Les formations et les journées d'échanges de pratiques seront là pour faciliter cette intégration.

Dans le même objectif, nous avons décidé de la création d'une **commission « accompagnements »** qui aura pour mission d'apporter un soutien particulier aux nouveaux accompagnateurs bénévoles, et de maintenir une rigueur sur la qualité de nos accompagnements.

L'autre avancée qu'il nous faudra confirmer en 2017 concerne le financement de notre action : il faudra bien réussir à financer le **second poste d'animateur salarié** que les conditions exigent depuis 2-3 ans mais que notre budget ne permettait pas.

Par ailleurs, nous serons attentifs à la poursuite du travail mené par le réseau sur les **aspects psycho-sociaux** de l'accompagnement ; nous en espérons des savoir-faire utiles dans nos rencontres avec les personnes accompagnées.

Pour toutes ces démarches à venir, nous continuerons de cultiver ce qui nous a permis d'arriver à cette situation : un bon esprit de groupe, une action militante et organisée, le respect entre nous, le partage de valeurs communes.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, par leur engagement ou leur soutien financier, nous permettent d'accompagner les exploitant/e/s agricoles qui nous font appel.



Ô vous qui marchez, il n'y a pas de chemin
Ce sont vos pas qui créent le chemin
Ô vous qui marchez, il n'y a pas de chemin
Le chemin, c'est vos empreintes sur le sol.

Antonio MACHADO (*"Caminante no hay camino"*)



Solidarité Paysans Lorraine

17, rue André Vitu - 88 026 EPINAL CEDEX - 03 29 35 33 17 - 06 74 71 04 85
 solidaritepaysanslorraine@wanadoo.fr | www.solidaritepaysans.org/lorraine

Avec le soutien de :



Solidarité Paysans Lorraine est membre des réseaux :

et de nombreuses communes rurales :

- Cheniménil
- Denipaire
- Dompierre
- Fignevelle
- Gugney
- Hurbache
- Regney
- Saint Vallier
- Tendon
- ...

